

C'est l'heure de les piéger : « Attraper un frelon asiatique au printemps, c'est éviter des nids à l'automne »

Avec le retour des beaux jours, les frelons asiatiques sortent d'hivernation et menacent les ruches. Face à ce prédateur redoutable, les apiculteurs s'organisent pour limiter leur prolifération et protéger leurs colonies.

Le temps ensoleillé de ce début mars n'est pas passé inaperçu auprès des apiculteurs. « On a fait des surveillances de nos ruches, on n'a pas vu de frelons asiatiques, mais ça ne veut pas dire qu'il n'y en a pas », confie Jérôme Fourneaux. L'apiculteur de Saint-Nicolas-d'Aliermont a déjà installé quelques-uns de ses pièges.

« Nous essayons de les poser dès début mars jusqu'en mai. Les reines fondatrices commencent à sortir et cherchent à reprendre des forces », expose cet apiculteur transhumant, qui déplace ses ruches de région en région au rythme des floraisons, durant la saison de production. Dès que les températures dépassent les 14-15 °C, cet insecte mangeur d'abeilles sort d'hivernation et commence à rôder autour des ruchers.

Un redoutable prédateur

Depuis 25 ans qu'il exerce ce métier, Jérôme Fourneaux a vu cette espèce exotique enva-

hissante s'installer progressivement dans la région, où les conditions lui sont favorables. « Cela fait une bonne dizaine d'années que le frelon asiatique est présent chez nous. Il s'est énormément développé dans le Sud-Ouest et, au fil des ans, sa zone s'est étendue. Nous avons eu de la chance : cela nous a permis de bénéficier de l'expérience de nos collègues et de prendre les mesures adéquates », estime celui-ci.

Bien qu'ils s'attaquent à de nombreux insectes, les frelons asiatiques sont particulièrement redoutables pour les abeilles. « Ce qui les attire, c'est la densité des populations. Une abeille solitaire vit seule, ce qui oblige le frelon à parcourir de longues distances pour se nourrir. En revanche, une ruche compte environ 40 000 individus : pour lui, c'est un festin », illustre l'apiculteur, qui gère depuis 15 ans l'exploitation familiale créée par son père.

Grâce à leurs mandibules, ces frelons à pattes jaunes cap-



Jérôme Fourneaux, apiculteur transhumant, gère aujourd'hui l'exploitation familiale créée par son père à Saint-Nicolas-d'Aliermont.

turent les butineuses, souvent en plein vol. Ils en détachent le thorax, riche en protéines essentielles au développement de leurs larves, et le consomment, laissant les cadavres s'accumuler au sol. « On peut trouver dix à 20 frelons devant une entrée de ruche lors d'une attaque importante », soupire le professionnel, propriétaire d'une dizaine de ruchers en France. « Plus ils sont nombreux, plus ils sont dangereux. »

Agir en prévention au printemps

La prévention commence dès la sortie de l'hiver et au printemps. À cette période de l'année, les reines fondatrices sortent d'hivernation pour se reproduire et multiplier les nids primaires. C'est à ce moment-là qu'elles recherchent activement de la nourriture, un phénomène qui se reproduit en septembre. « De mai à août, il n'y a pas trop de prédateurs », précise

l'apiculteur.

Jusqu'en mai, la population de frelons reste toutefois limitée. Un nid primaire, situé souvent à hauteur d'homme, peut contenir seulement plusieurs dizaines à une centaine de larves d'ouvrières. « Les plus robustes s'échappent pour bâtir leur nid principal, qui peut atteindre 10 000 individus entre septembre et novembre », indique l'éleveur. À l'automne, leurs nids, de la taille d'un ballon de basket, deviennent plus visibles, perchés en haut des arbres dégaugés par la chute des feuilles.

Avec l'augmentation des populations, c'est donc à l'automne que les attaques sont les plus redoutables. « Si un nid se trouve à proximité des ruches, les 10 000 frelons qu'il abrite peuvent suffire à décimer trois ou quatre colonies d'abeilles », estime l'apiculteur, qui craint moins une attaque isolée qu'une pression constante.

Pour éviter ce scénario, il ne laisse rien au hasard. « Nous n'attendons pas que ça arrive : soit on repère et on détruit le nid, soit on déplace nos ruches vers une zone épargnée par les frelons. »

Un impact variable selon les années

D'autant que d'une année sur l'autre, l'impact du frelon asiatique varie considérablement, en fonction de la disponibilité en eau et des températures nécessaires à son expansion. « Cela dépend surtout du climat au printemps. En 2023, la chaleur et l'humidité ont entraîné une forte pression, aussi bien au printemps qu'à l'automne. En 2024, c'était l'inverse : les pluies ont freiné le développement des reines fondatrices et des nids principaux », observe l'apiculteur.

Difficile de prévoir ces variations, mais une chose est certaine : les pièges restent le moyen le plus efficace pour contenir leur prolifération. « Attraper un frelon au printemps, c'est potentiellement éviter plusieurs nids à l'automne », conclut l'éleveur.

● Marie Lemaistre

L'espoir de nouvelles aides financières

Seul le Département finance la destruction des nids et l'achat de pièges, dont les plus efficaces coûtent jusqu'à 40 €, une dépense jusque-là entièrement à la charge des apiculteurs. Philippe Dorléans, vice-président du Groupement départemental de défense sanitaire des abeilles et président de la section apicole du groupement de défense sanitaire de Normandie, déplore également le manque de moyens alloués à la détection des nids. Il cite l'exemple du puçage. « Ça a un coût », souligne-t-il. Des recherches sont toujours en cours pour améliorer à la fois leur repérage et leur destruction. Récemment, un plan national de lutte contre le frelon à pattes jaunes a été présenté le 26 février au Salon de l'agriculture. Il met l'accent sur la protection des ruchers et appelle à la vigilance quant aux méthodes employées contre cette espèce invasive. Une proposition de loi visant à freiner la prolifération du frelon asiatique et à soutenir la filière apicole a également été adoptée par l'Assemblée nationale le jeudi 6 mars, après un passage réussi devant le Sénat. Beaucoup d'espoirs reposent sur ce texte, notamment en matière d'aides financières pour les particuliers et les professionnels.



Les frelons asiatiques construisent souvent leurs nids en hauteur, particulièrement dans la cime des arbres. Les frelons européens nichent généralement dans les cavités, les troncs d'arbres creux, les combles, les greniers... Pixabay/illustration

Des pièges financés

Cela fait seulement deux à trois ans que le Groupement de défense sanitaire des abeilles de la Seine-Maritime, le GDSA 76, a mis en place une organisation spécifique, par le biais de ses techniciens sanitaires apicoles, afin de lutter contre le frelon asiatique, en collaboration avec le Groupement de défense sanitaire contre les maladies des animaux de la Seine-Maritime et le Département.

C'est dans ce cadre que l'an dernier, plus de 1 000 pièges sélectifs ont été commandés à l'atelier d'Étran. Parmi les différents pièges qui existent, les sélectifs sont les seuls préconisés. Leur particularité est d'empêcher les frelons asiatiques de ressortir sans nuire aux autres insectes.

« Il faut un vrai contrôle, on ne doit pas utiliser n'importe quoi, comme un piège-bouteille, qui capture des espèces utiles », insiste Philippe Dorléans, vice-président du GDSA 76 et président de la section apicole du Groupement de défense sanitaire de Normandie. L'objectif cette année est de mailler efficacement le territoire.

Pour les particuliers également

Si la priorité dans la distribution des pièges est donnée aux professionnels adhérents du groupement, les particuliers peuvent aussi en bénéficier « sous réserve de remontées d'informations », précise Philippe Dorléans.

Le piège obtenu par l'intermédiaire du groupement est gratuit. L'association prend en charge une partie du prix du piège, fixé à 25 €, le reste est financé par le Département. L'idéal pour les non-professionnels est de piéger dans les zones où des nids ont été repérés à l'automne précédent. Et surtout, d'installer des pièges uniquement entre mars et mai. Ensuite, le frelon européen fait son apparition, et « il arrive à se faire prendre. Il vaut mieux ne pas les piéger », prévient l'apiculteur de Mentheville. Même si cela reste un « essai », mettre en place cette organisation en prévention n'a pas été sans difficulté, notamment en raison des critiques liées au risque de capture d'autres insectes. « La destruction

des nids par des professionnels ne permet d'éliminer que 20 à 30 % des populations, beaucoup sont cachés. Cette méthode seule ne suffit pas, d'où l'importance du piégeage des fondatrices au printemps. On sait que dans certains départements ça a porté ses fruits, l'idée est d'avoir des relevés d'informations, pour savoir dans le temps si c'est efficace. »

Pour les particuliers confrontés à une invasion, la meilleure solution, rappelle Philippe Dorléans, reste d'identifier les nids et de les faire détruire en contactant la commune ou le Groupement de défense sanitaire contre les maladies des animaux.

M. L.